

La transformation numérique dans les ESMS, enjeux et obligations

Matinale du Club des Partenaires de l'URIOPSS Hauts de France

Jeudi 2 décembre 2021



Introduction de la matinale

- Séverine Dupont – Darras, Directrice adjointe de l'Uriopss Hauts-de-France

Table ronde

S'engager dans le virage numérique en santé

La feuille de route nationale et la trajectoire adaptée au secteur médico-social

Les priorités du Ségur de la santé

Les leviers réglementaires et financiers

Focus sur le programme ESM numérique

La e-santé en région HDF

Comment faire pour s'engager dans le virage numérique

Table ronde

Gérer les points de vigilance pour les ESMS et les questions structurantes en matière de SI

Les données : l'hébergement des données de santé et le RGPD...

Garantir la sécurité du SI : état des lieux, analyse des besoins, des solutions...

S'engager dans le virage numérique en santé

La feuille de route nationale et la trajectoire adaptée au secteur médico-social

Les priorités du Ségur de la santé

Les leviers réglementaires et financiers

- Odile Jamet, Directrice de projets secteur médico-social, Délégation Ministérielle au Numérique en Santé

Une gouvernance mobilisant l'ensemble des acteurs et animée par la DNS



Dominique
Pon



Laura
Letourneau



Olivier
Clatz



Benjamin
Luciani



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation ministérielle
au numérique en santé

DNS



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS



Les outils de la transformation numérique pour le secteur médico-social



Un « parcours de référencement » est mis en place par l'ANS, afin de valider la **conformité des solutions logicielles** dans le cadre du **SEGUR numérique**
Couplé à la mise en place du **système ouvert et non sélectif (SONS)**



Une co-construction avec les industriels et les acteurs terrain: **les Tasks forces**
Des actions d'**accompagnement** conduites au niveau national et territorial pour développer les usages du numérique



Un portage politique sans précédent avec la **feuille de route du numérique en santé** intégrant nativement le médico-social et le social



Un investissement historique de **600 M€** dans le cadre du **SEGUR numérique** pour le médico-social
Un programme de soutien à l'équipement et montée en maturité numérique: le **programme ESMS numérique**

Un ensemble de leviers actionnés pour accompagner la transformation numérique dans le secteur médico-social



Des **renforts** en ARS et auprès des opérateurs des ARS, au service des priorités du **SEGUR numérique**



Des **mesures réglementaires** pour rendre opposables les référentiels et ancrer l'usage du numérique dans les pratiques des professionnels
Une **ouverture du DMP** aux acteurs du social et du médico-social

La feuille de route du numérique en santé intègre nativement le médico-social et le social

5 GRANDES ORIENTATIONS

30 ACTIONS

ORIENTATION 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

ORIENTATION 2

INTENSIFIER LA SÉCURITÉ ET L'INTEROPÉRABILITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

ORIENTATION 3

ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMÉRIQUES SOCLES

ORIENTATION 4

DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ

ORIENTATION 5

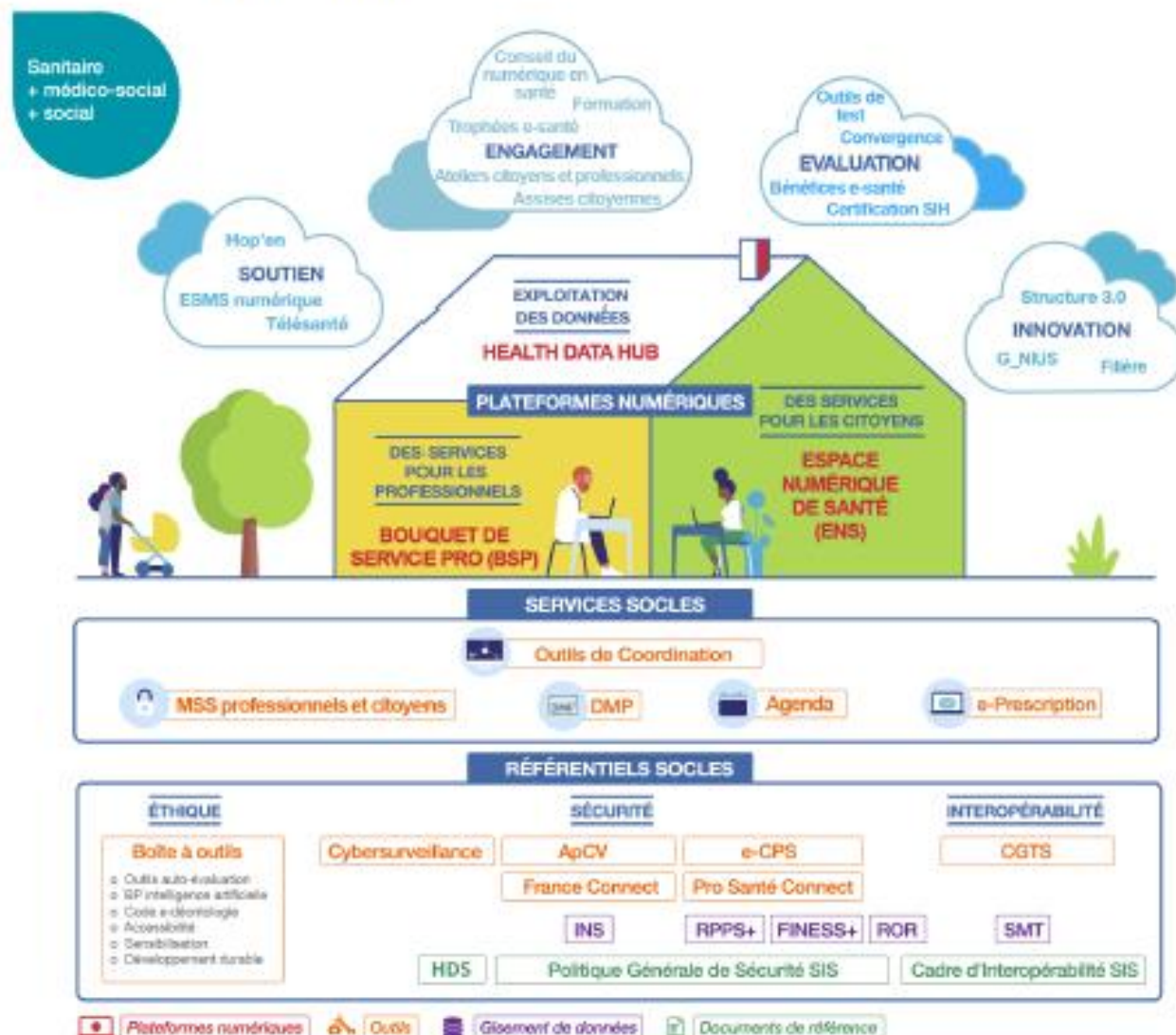
SOUTENIR L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS



Doctrine technique du numérique en santé

Trajectoire de la feuille de route numérique adaptée au médico-social

25 janvier 2021 : Publication de la trajectoire médico-sociale et de la doctrine technique du numérique en santé
https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/trajectoire_medico_social_200125_vf.pdf



Deux milliards d'euros : un investissement historique au service de la numérisation du parcours de soins



Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé et avec l'utilisateur pour mieux prévenir et mieux soigner.

Ce programme viendra alimenter Mon espace santé, qui permet à chaque citoyen de disposer d'une vision consolidée de son parcours de soins afin d'être acteur de sa santé.



Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- 1,4 milliards pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- 600 millions dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

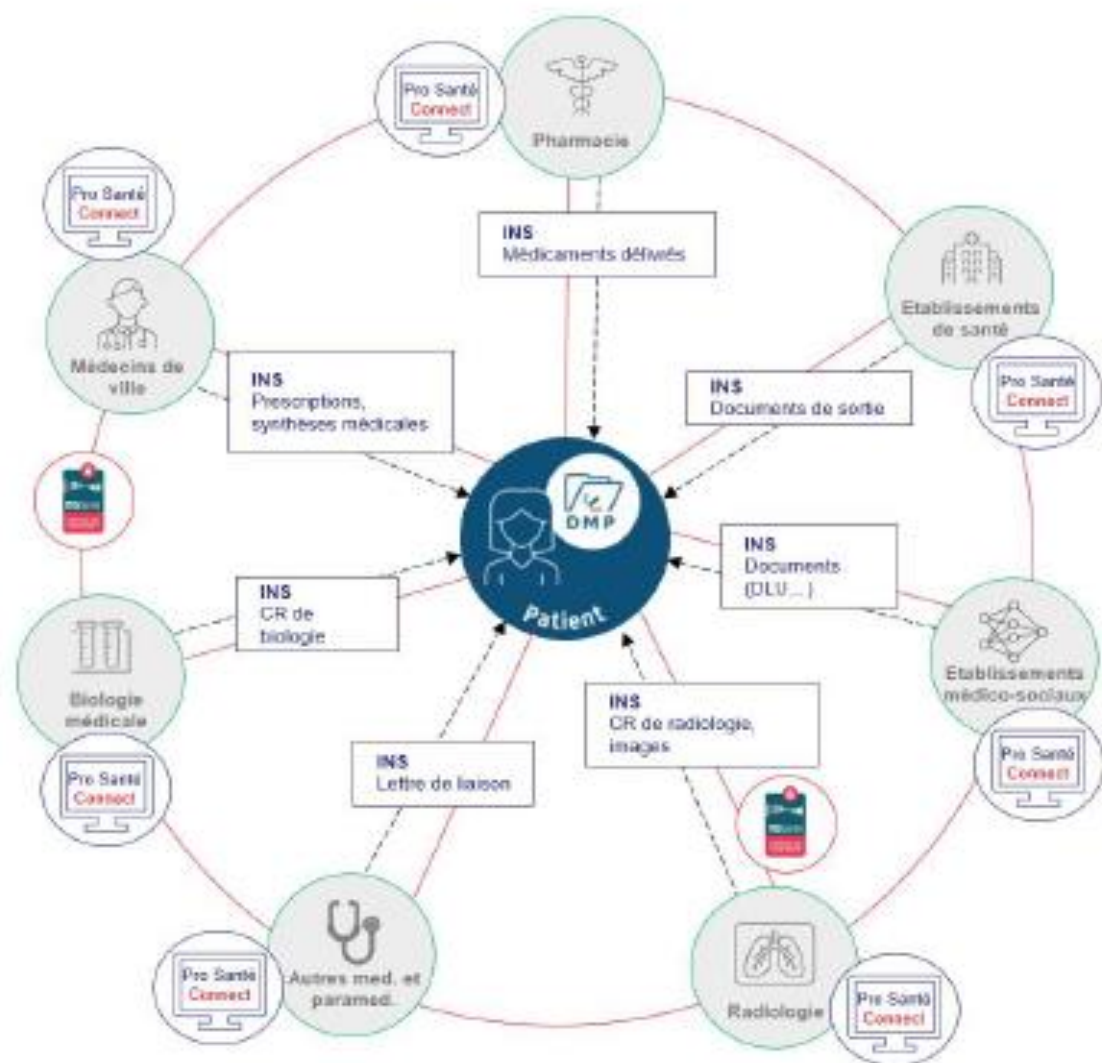
100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen



Une idée de la marche à franchir

De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.

Un programme co-construit avec les professionnels de santé et les éditeurs de logiciels



Couloir	Structures concernées
Biologie médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Laboratoires de biologie médicale (LBM) de ville • LBM hospitaliers • Groupes de LBM
Radiologie	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinets de radiologie • Plateaux techniques d'établissements de santé
Médecine de ville	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinets libéraux de ville (généralistes et spécialistes) • Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) • Centres de santé
Etablissements de santé	<ul style="list-style-type: none"> • ES publics, Etablissements à But Non Lucratif (EBNL) et ES privés • Toutes activités confondues (MCO, PSY, SSR, HAD, MRC)
Etablissements médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les ESMS cités à l'article L. 312-1 du CASF
Pharmacies	<ul style="list-style-type: none"> • Officines de ville

→ La planification des travaux est en cours pour les autres professions médicales et paramédicales

Le Ségur numérique accélère le déploiement de la feuille de route du numérique en santé

SERVICES SOCLES



Stockage des données de santé
dans le Dossier Médical Partagé



Echanges via les messageries
sécurisées de santé

e-prescription

Ordonnance standardisée disponible
dans le Dossier Médical Partagé

RÉFÉRENTIELS SOCLES



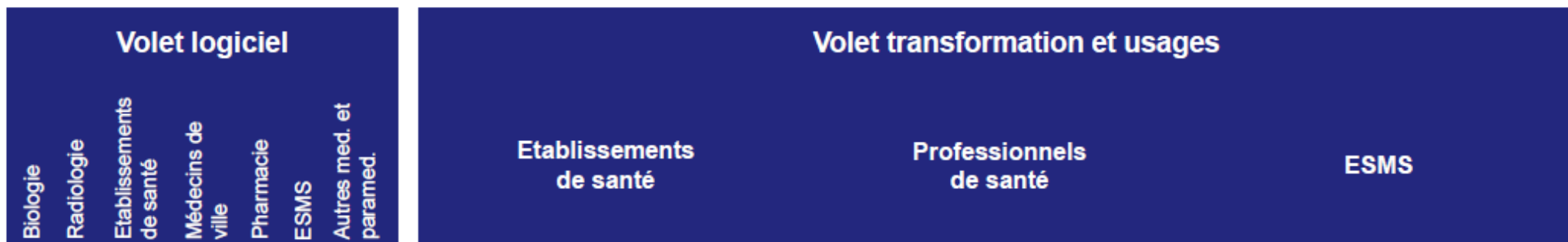
Référencement de données avec
un Identifiant National de Santé






Identification électronique
des professionnels de santé
via Pro Santé Connect

Ces services et référentiels socles permettront de renforcer la **sécurité** et développer l'**interopérabilité**
des systèmes d'information de santé

Des nouveaux leviers pour débloquent de bout en bout les cas d'usage



Nouvelles mesures FINANCIÈRES	Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS) 	Programme SUN-ES	Avenant 9 à la convention médicale	Programme ESMS numérique 
Nouvelles mesures RÉGLEMENTAIRES	Opposabilité des référentiels <i>(Article L. 1470-5 du CSP)</i>	Arrêtés pris en application de l'Article L1111-15 du CSP : obligation d'alimentation du DMP et d'envoi par messagerie sécurisée de santé professionnelle et citoyenne par les professionnels de santé		
Évolution des dispositifs existants	-	Nouveaux critères numériques IFAQ	Forfait structure : renforcement du numérique Évolution de la certification COFRAC (biologie)	Programme ESMS numérique 



 Éditeurs 



 Établissements et Professionnels de santé 

● La transformation numérique est en marche pour le secteur médico-social - en quelques chiffres



• Où retrouver les informations pour le numérique dans le secteur médico-social ?

[Feuille de route « Accélérer le virage numérique »](#)
[Les conclusions du Ségur de la Santé](#)



Pour se former à la e-santé:
<https://esante-formation.fr>



Programme ESMS Numérique
[Sur le site de la CNSA](#)



Fonctions d'un dossier de l'utilisateur à informatiser
[Sur le site de l'ANAP](#)



Consultez le site du GRADeS de votre région



Vidéo de témoignage « [le médico-social engagé pour la e-santé](#) »



La page « [vous êtes professionnels du médico-social](#) »



Pour découvrir le Guichet National Innovation et Usages en eSanté
[Sur la plateforme G_NIUS](#)



La trajectoire numérique pour le médico-social
[Sur le site de l'ANS](#)



Sur l'échange de données de santé, qui a le droit d'échanger?
[Sur le site de l'ANS](#)

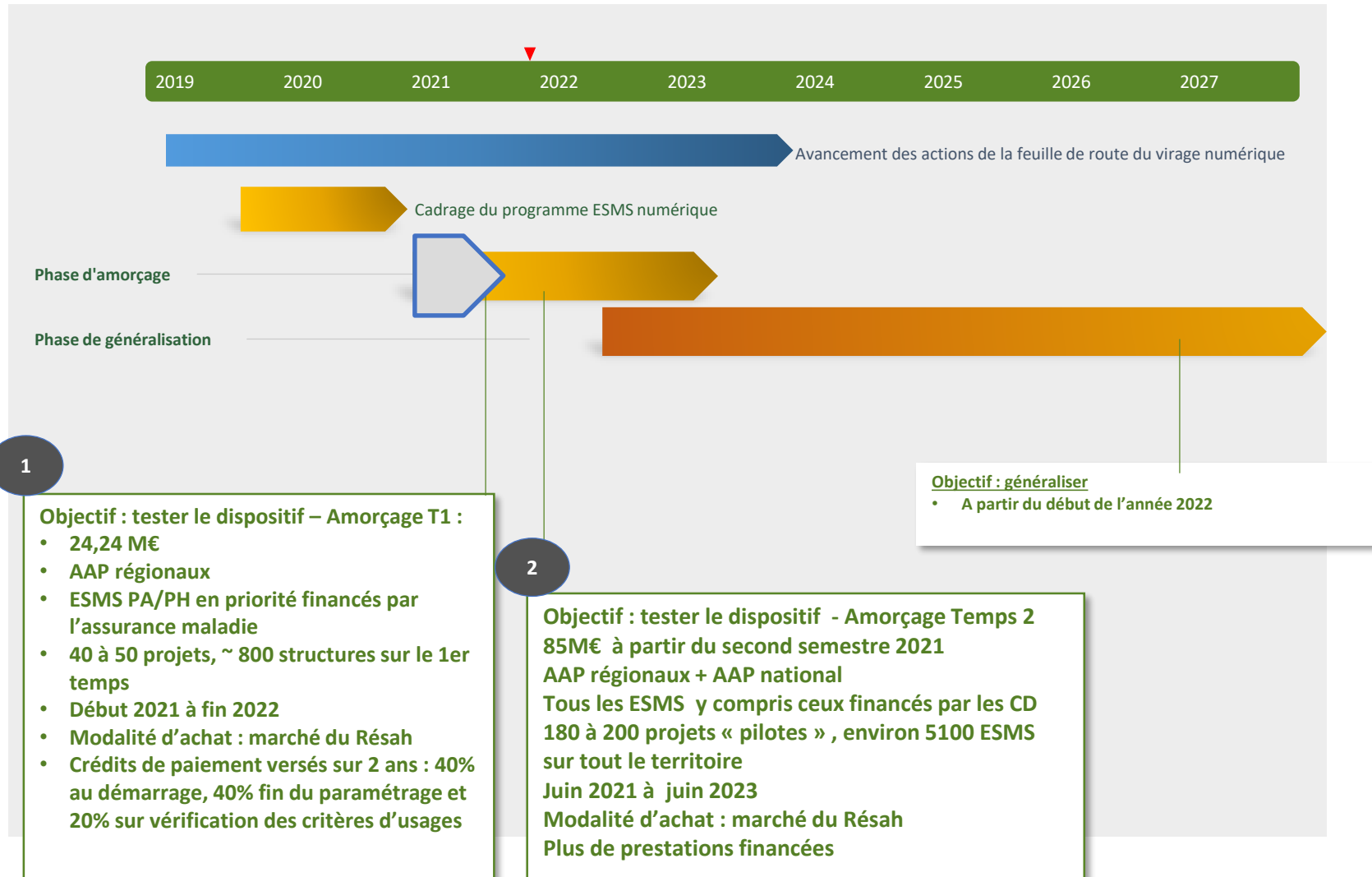


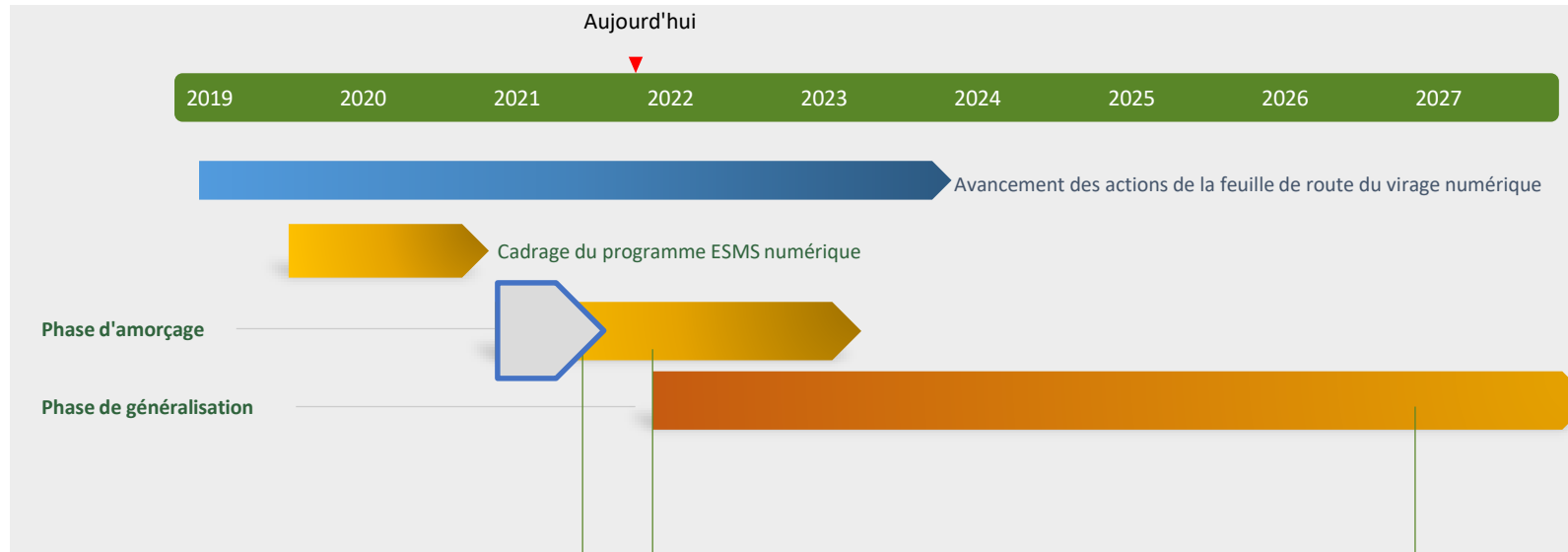
Sur le SEGUR numérique dans le secteur médico-social?
[Sur le site de l'ANS](#)

S'engager dans le virage numérique en santé

Focus sur le programme ESM numérique

- Myriam Danyach-Deschamps, Responsable du programme ESMS numérique, Direction des établissements et services médico-sociaux à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Hervé Leblanc, Responsable qualité et développement, Association Autisme et Familles





1

71 projets régionaux retenus
24,24 M€ engagés

2

168 projets régionaux validés à date dont 23 projets multirégionaux (pour 11,6 M€)

75 M€ engagés à la date du 30/11
 Arrêté définitif le 16/12

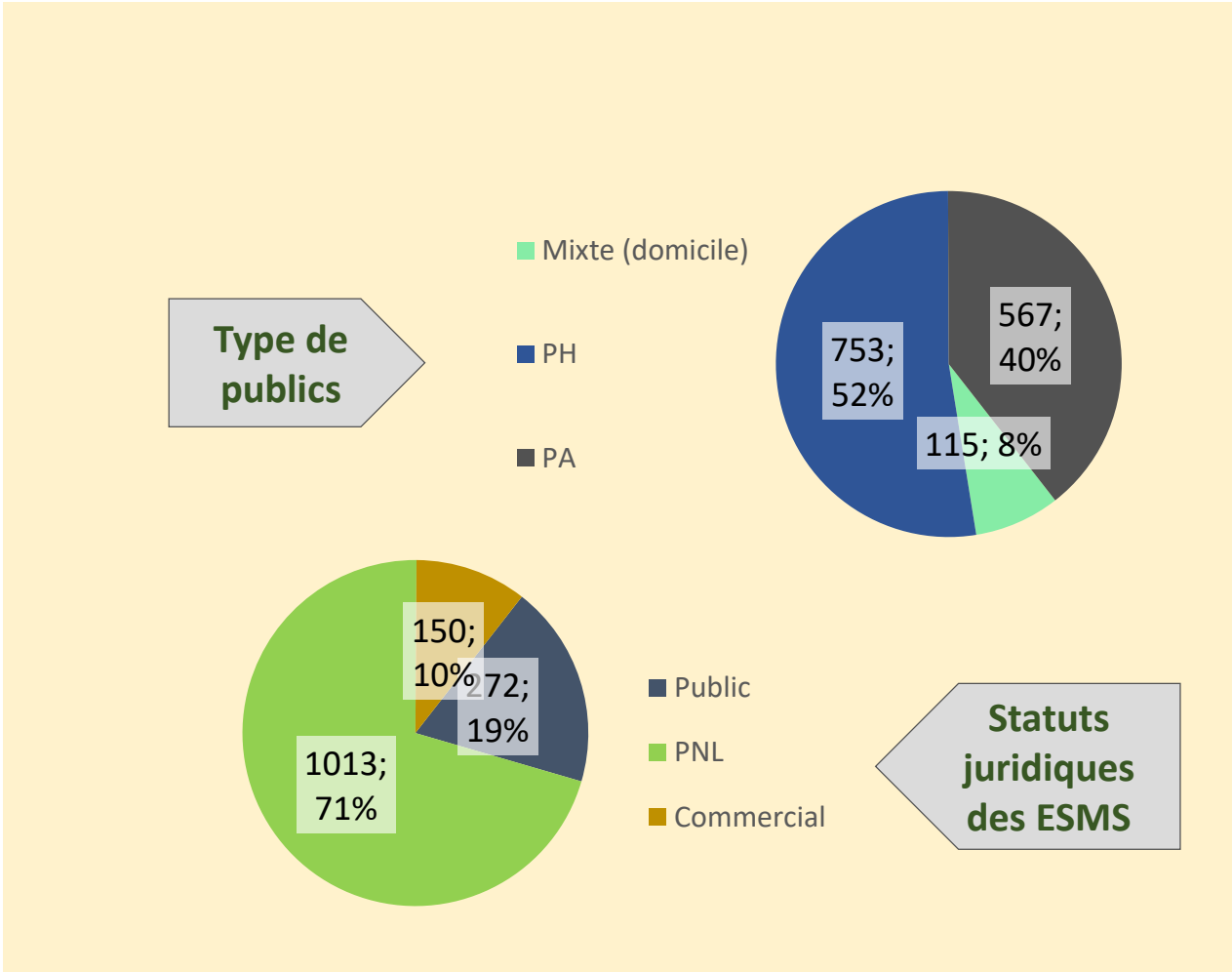
13 projets nationaux ont été classés (10 M€)

Comité de sélection prévu le 7 décembre prochain

Objectif : généraliser

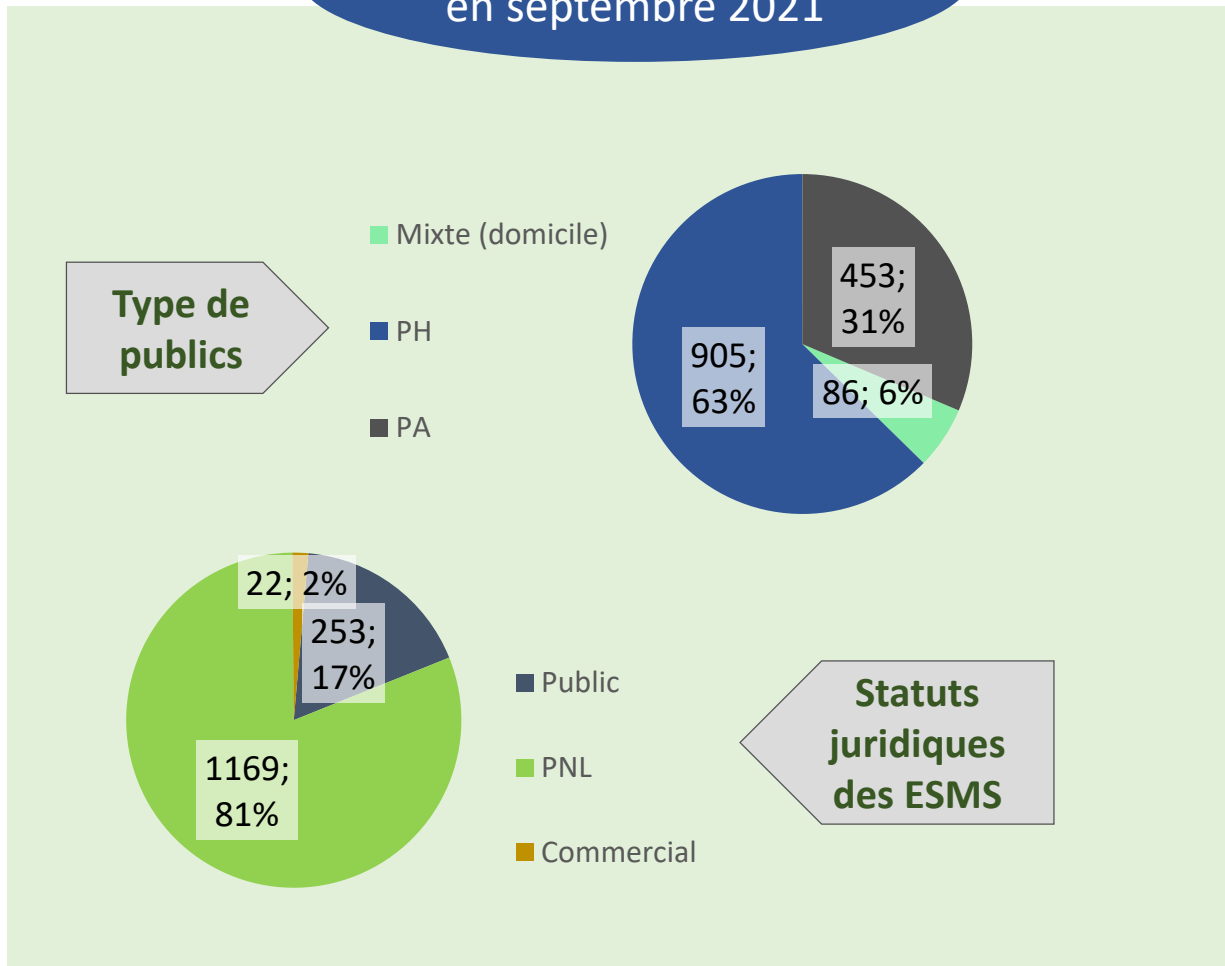
- A partir du début de l'année 2022

71 projets – 1435 ESMS – 24,4 M€



- Projets socles**
- Tous les projets intègrent la MSSanté
 - La majeure partie des projets intègrent le DMP
 - 1/3 des projets s'interface avec le téléservice e-prescription

Engagements prévus en septembre 2021



64 projets – 1444 ESMS – 32,9 M€

Les résultats de la deuxième partie du temps 2 sont en cours d'analyse, le nombre de projets (64) est le même mais la composition a pu changer

19 projets déposés

1 non éligible

3 non recevables

2 demandes reportées en 2023



13 projets en lice

Le nombre d'esms par
projet se situe entre 50
et 450

- Personnes âgées et/ou Personnes en situation d'handicap
- Protection de l'enfance
- Personnes en difficultés spécifiques

Projets socles

- Tous les projets intègrent la **MSSanté**
- La majeure partie des projets le **DMP**
- Certains projets s'interfacent avec le téléservice **e-prescription**

Plateformes régionales

- Certains projets vont s'interfacer avec une ou plusieurs plateformes **e-parcours**

S'engager dans le virage numérique en santé

La e-santé en région HDF

Comment faire pour s'engager dans le virage numérique

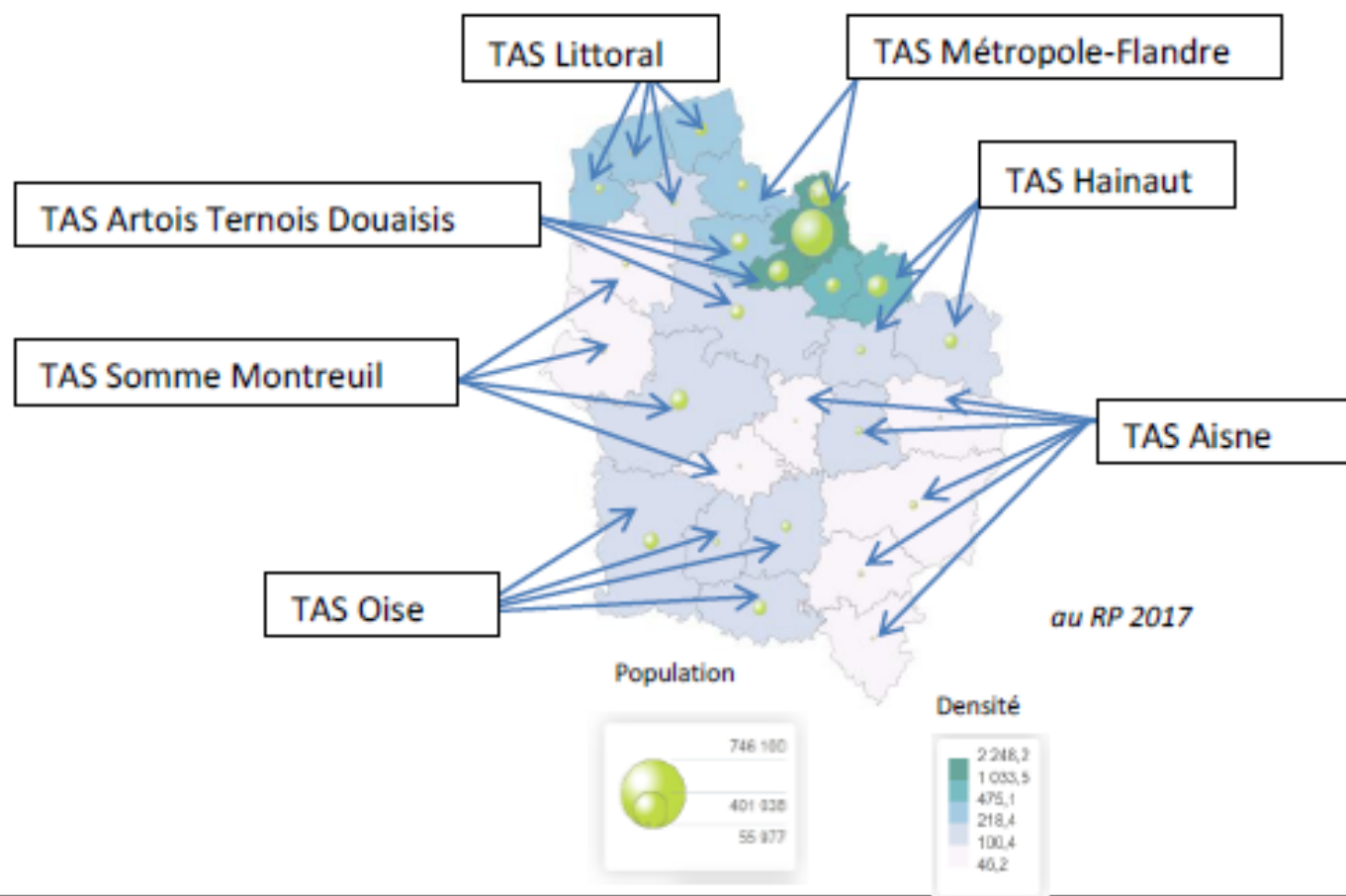
- Emmanuel Guilbert, Chargé de mission système d'information, service SI de santé et Maëlle Spannuet, Chargée de Projet Ségur Numérique, Direction de la stratégie et des territoires, ARS Hauts de France
- Véronique Szarzynski, Chargée de mission ESMS Numérique, GIP Sant& Numérique Hauts de France
- Marine Réquillart, Adjointe à la direction chargée du développement et des mutations Uriopss Hauts de France et en charge de la coordination du Collectif SI SMS HDF

1. Priorités Ségur

- a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs
- b. Les socles du Ségur dans la région et point sur les programmes nationaux

2. Les services numériques d'appui à la coordination autres / E-parcours

a. Le SEGUR numérique déployé dans les Territoires d'animation en santé



Mon Espace santé pour le citoyen

La mobilisation des établissements de santé (SUN ES)

L'engagement des établissements médico-sociaux (ESMS numérique)

La mobilisation de tous les professionnels des territoires en mode parcours autour de l'utilisateur

Les Territoires d'Animation en santé (TAS) qui portent les territoires d'animation numérique (TAN)

a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs

Feuille de route régionale Ségur AM/ARS/Partenaires

- ❖ Depuis plusieurs années, AM et ARS, accompagné de son GRADeS travaillent ensemble en région HDF sur des feuilles de route DMP, MSS et INS
- ❖ Suite à l'ouverture de MES en juillet 2021, la région HDF est retenue territoire pilote, AM, ARS et GRADeS déploient un plan d'actions pour accompagner les différents acteurs (ES, PSL, ESMS, ...)
sur les usages de MES
- ❖ L'ensemble des partenaires (Fédérations, URPS, Collectif ESMS, Usagers, Conseil régional, GIP SN, GCS AMEITIC) mobilisés sur les programmes nationaux et régionaux (MES, SUN-ES, ESMS numérique, e-Parcours)

➔ **Objectifs Segur :** Consolidation et complétude des feuilles de route existantes sur les priorités Ségur pour convergence vers une feuille de route Ségur commune Assurance Maladie / ARS

a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs

Une équipe numérique en cours de constitution et en lien avec l'existant



1 ETP recruté sur le programme ESMS numérique, 2 ETP Ségur en cours de recrutement pour la coordination s'appuyant sur une équipe SI de Santé, les pôles de proximités des directions métier et départementales



Nomination de référent e-santé en CPAM, appui sur les conseillers informatiques et sécurité et les délégués AM



1 ETP recruté sur le programme ESMS numérique, 1 coordinatrice Ségur, 14 ETP Ségur et 1 référent cybersécurité en cours de recrutement s'appuyant sur une équipe e-santé existante



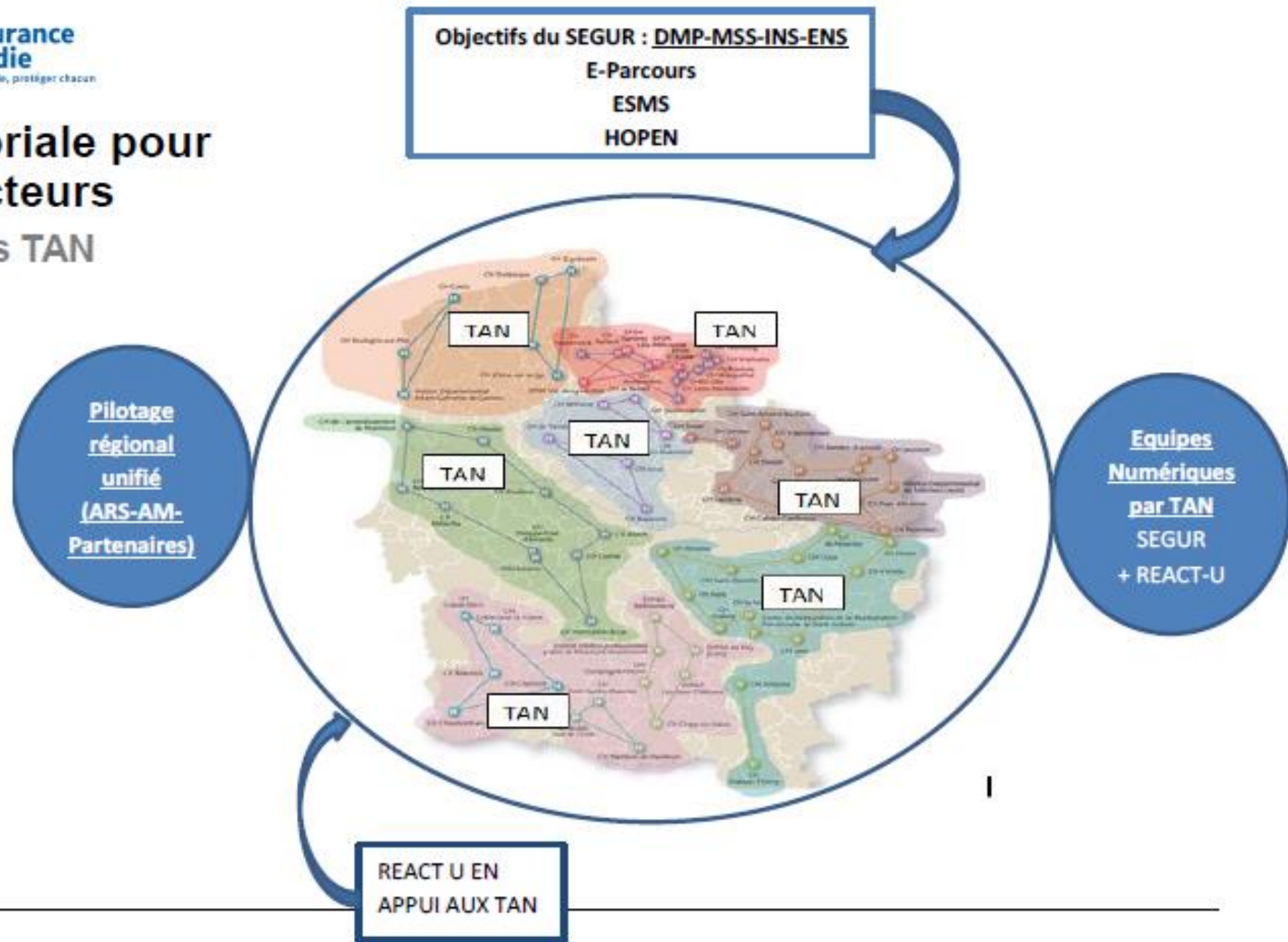
Renfort RH en cours via ReactU

Sur les TAN

Renfort RH au sein des GHT en cours via ReactU
Référent numérique au sein des dispositifs d'appui à la coordination

a. La stratégie territoriale pour mobiliser tous les acteurs

Animation territoriale des TAN



b. Les « socles » du SEGUR et les programmes nationaux

Suivi des indicateurs



2. Les services numériques d'appui à la coordination autres / E-parcours

Etat d'avancement

En 2021, état des lieux des services déployés dans les Hauts-de-France



SERVICE DE MISE EN RELATION

- e-RDV
- e-RDV Pro
- e-Demande RDV
- e-Admission

- livré en production et /ou utilisé
- en construction
- travaux non initiés

SERVICE DE COORDINATION

- Messagerie Instantanée
- Vidéotransmission simple et en conférence
- Dossier de coordination
- Parcours Télésuivi « COVID »
- Parcours Iatoprev
- Parcours DAC
- Parcours Vigilans
- Parcours Nutri-Age

SERVICE DE TELESANTE

- Téléconsultation
- Téléconsultation avec dispositifs médicaux connectés
- Téléexpertise
- Télésoin
- Télésurveillance

Etat d'avancement

Eléments de statistiques – Au 13 juin 2021

INSCRIPTIONS



- **Professionnels de santé en ville**
 - 2 014 médecins inscrits (comptes activés)
 - 3 506 paiements en ligne effectués
- **Professionnels en établissements**
 - 5 595 professionnels inscrits
- **Professionnels en ESMS**
 - 1 133 professionnels inscrits



TÉLÉMÉDECINE

- **173 051 Téléconsultations**
 - 77 257 Téléconsultations en ville
 - 88 329 Téléconsultations en Ets
 - 581 Téléconsultation et 1 960 Visios sécurisées en ESMS
- **Depuis le 17 mars 2021, 200 Téléeexpertises dont**
 - 129 expertises rendues



DOSSIER COORDINATION

- **242 893 dossiers de coordination**
- **12 938 usagers se sont connectés** à leur dossier de coordination avec une moyenne de **4,5 connexions par usager**



IDENTITÉ

- **2 370 427 identités fédérées** au niveau régional
- **4 698 398 rapprochements**



DOCUMENTS

- **374 938 comptes rendus** dont
 - 350 066 comptes rendus de biologie (majoritairement Tests PCR)
 - 18 303 comptes rendus d'imagerie
 - 4 908 comptes rendus ou fiches de consultation ou de visites



Perspectives

Mise à disposition des professionnels de santé de nouveaux services

Au niveau régional, un travail en cours sur la mise en place de nombreux parcours par les partenaires ...

1

DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)



Déploiement des premiers services en cours pour outiller les missions des DAC, outil de gestion des DAC
▶ en cours de paramétrage

2

VigilanS (Prévenir le risque de récurrence suicidaire / priorité Ségur)

Prototype réalisé, travail en cours avec le métier pour suivi des patients
▶ fin 2021



3

Iatroprev (Informatiser la conciliation médicamenteuse)

Outillage du parcours par Bimédoc pour répondre aux besoins métier des acteurs
▶ suivi des patients avec cette solution prévue cet été



4

Périnatalité

Travail en cours sur 1er paramétrage de formulaires nécessaires aux parcours
▶ En attente de la présentation d'une solution complète par l'industriel

5

Assure (Amélioration des Soins d'Urgence en EHPAD)

Etude de solutions pouvant répondre à l'expression de besoins réalisée par les acteurs

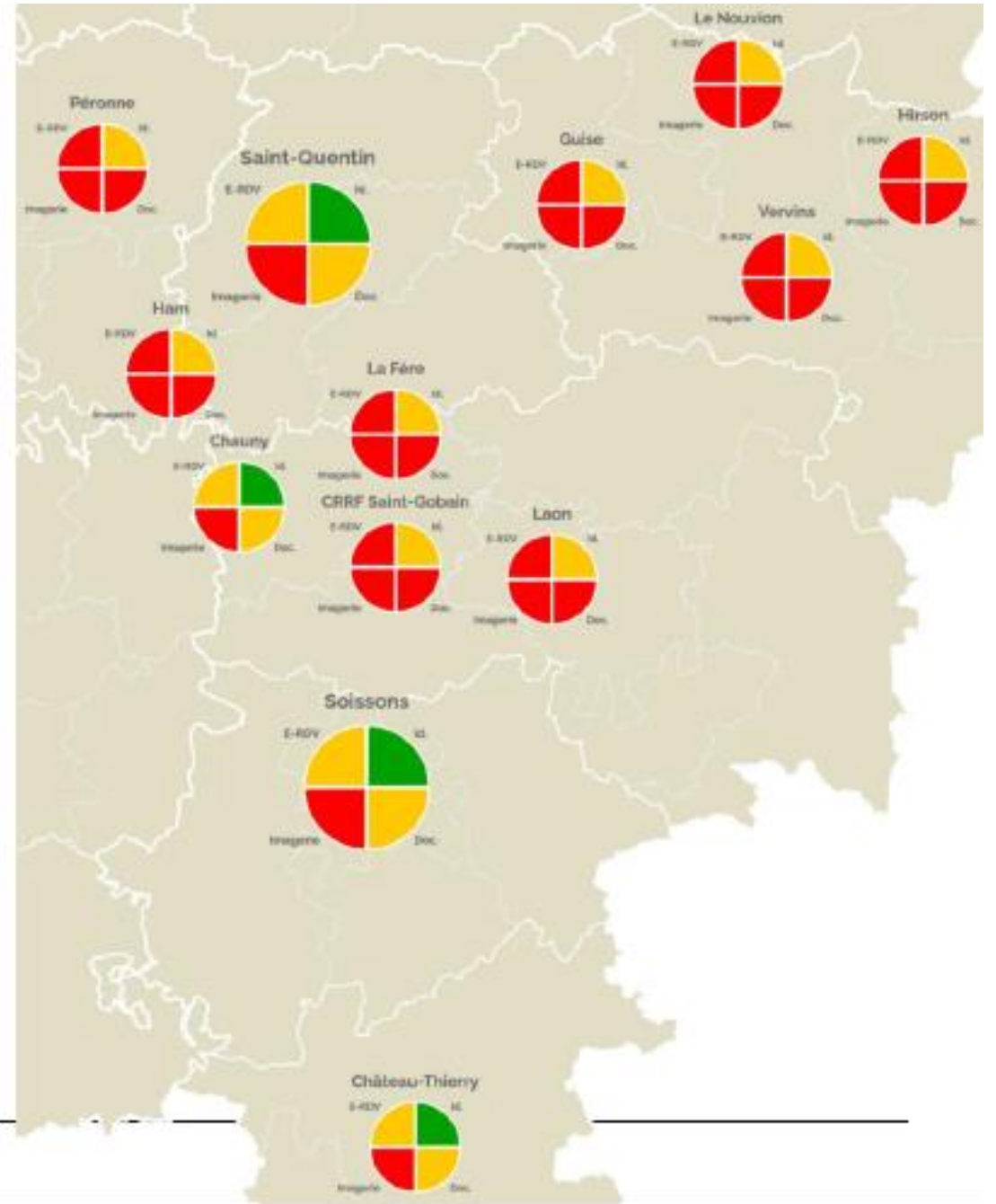


TAN de l'Aisne



Légende

-  Déployé
-  En cours
-  Non déployé
-  Non concerné



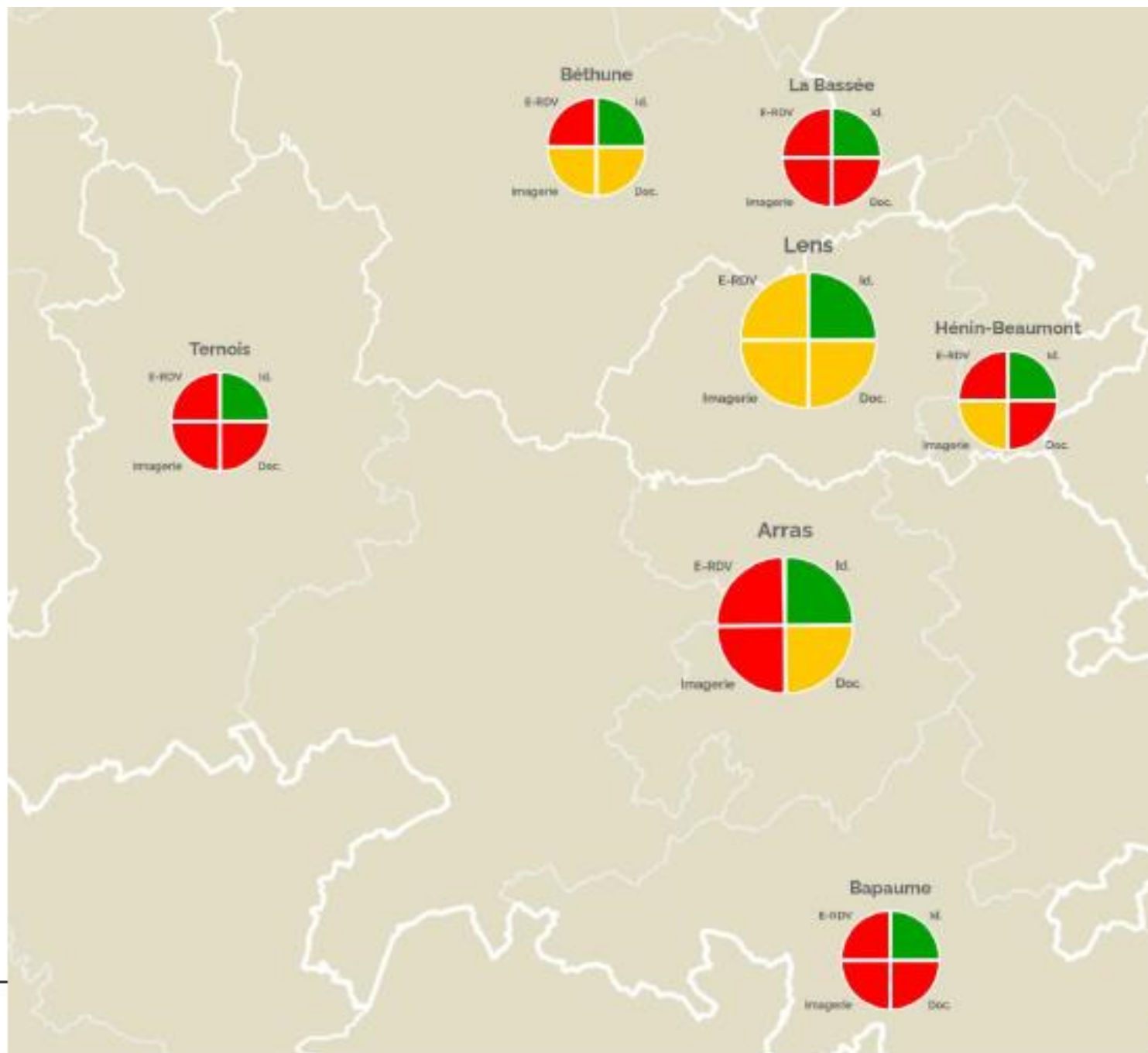
Avancement PREDICE

TAN de l'Artois



Légende

-  Déployé
-  En cours
-  Non déployé
-  Non concerné



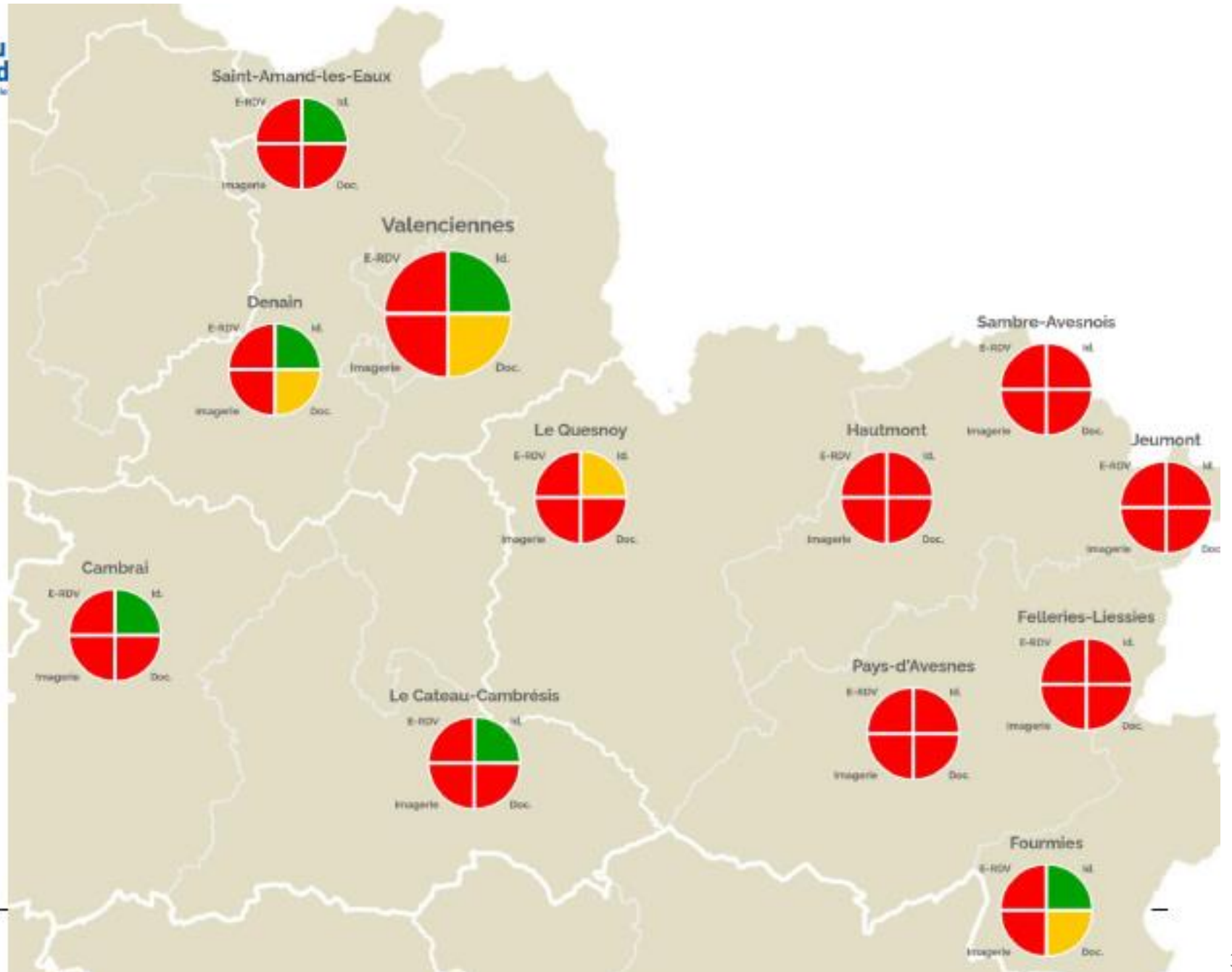
Avancement PREDICE

TAN du Hainaut-Cambrésis



Légende

-  Déployé
-  En cours
-  Non déployé
-  Non concerné



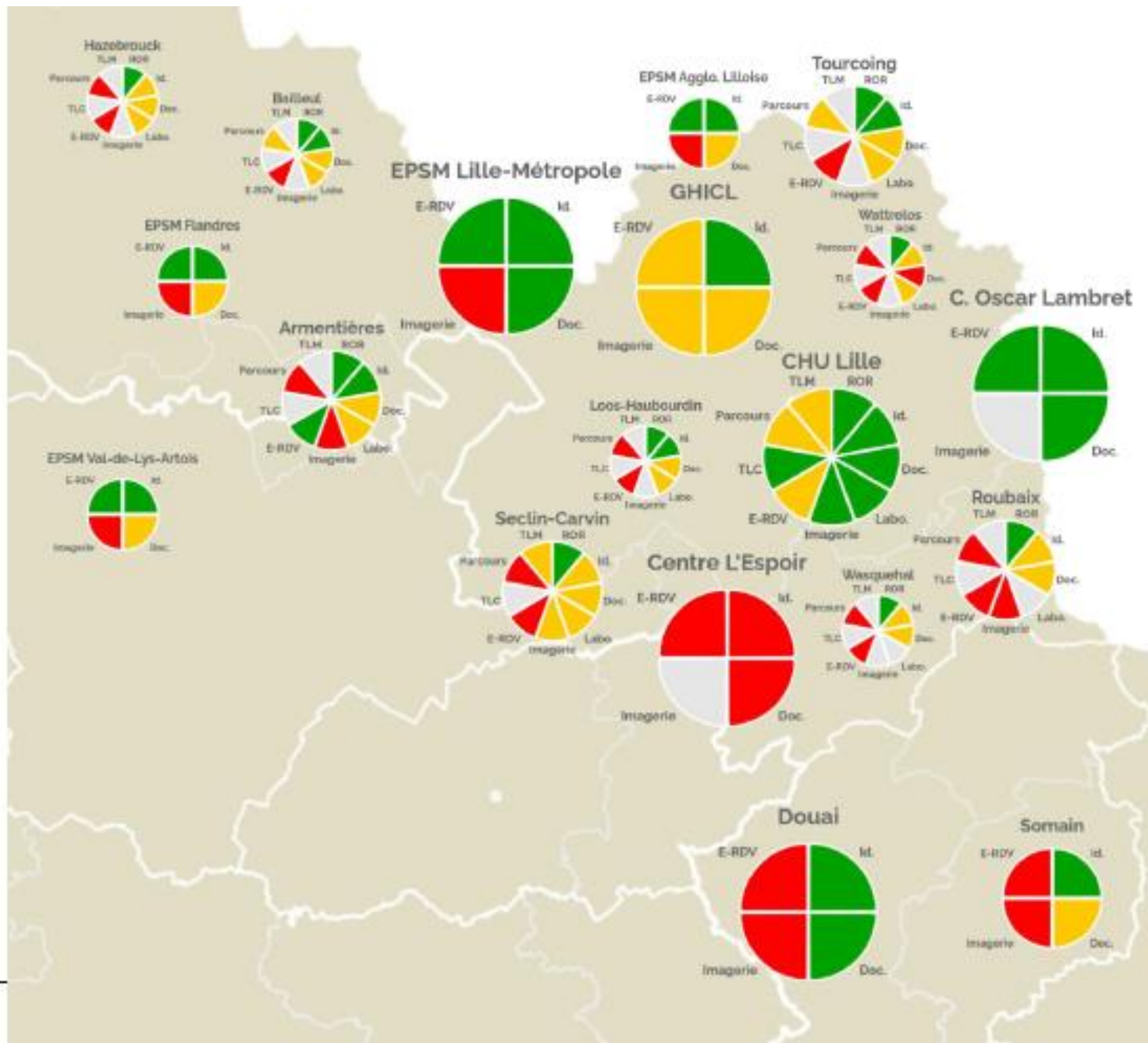
Avancement PREDICE

TAN de Lille



Légende

- Déployé
- En cours
- Non déployé
- Non concerné

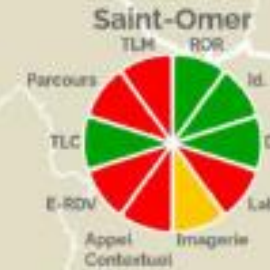
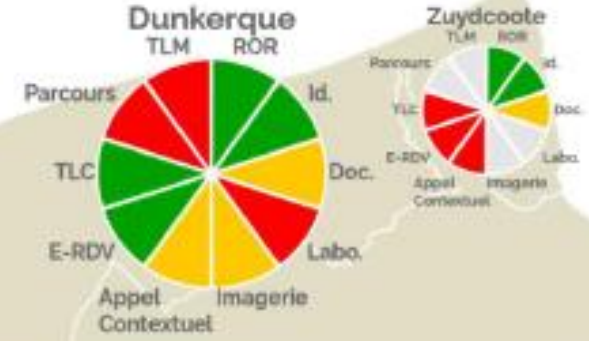
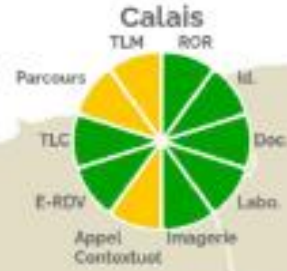


TAN du Littoral

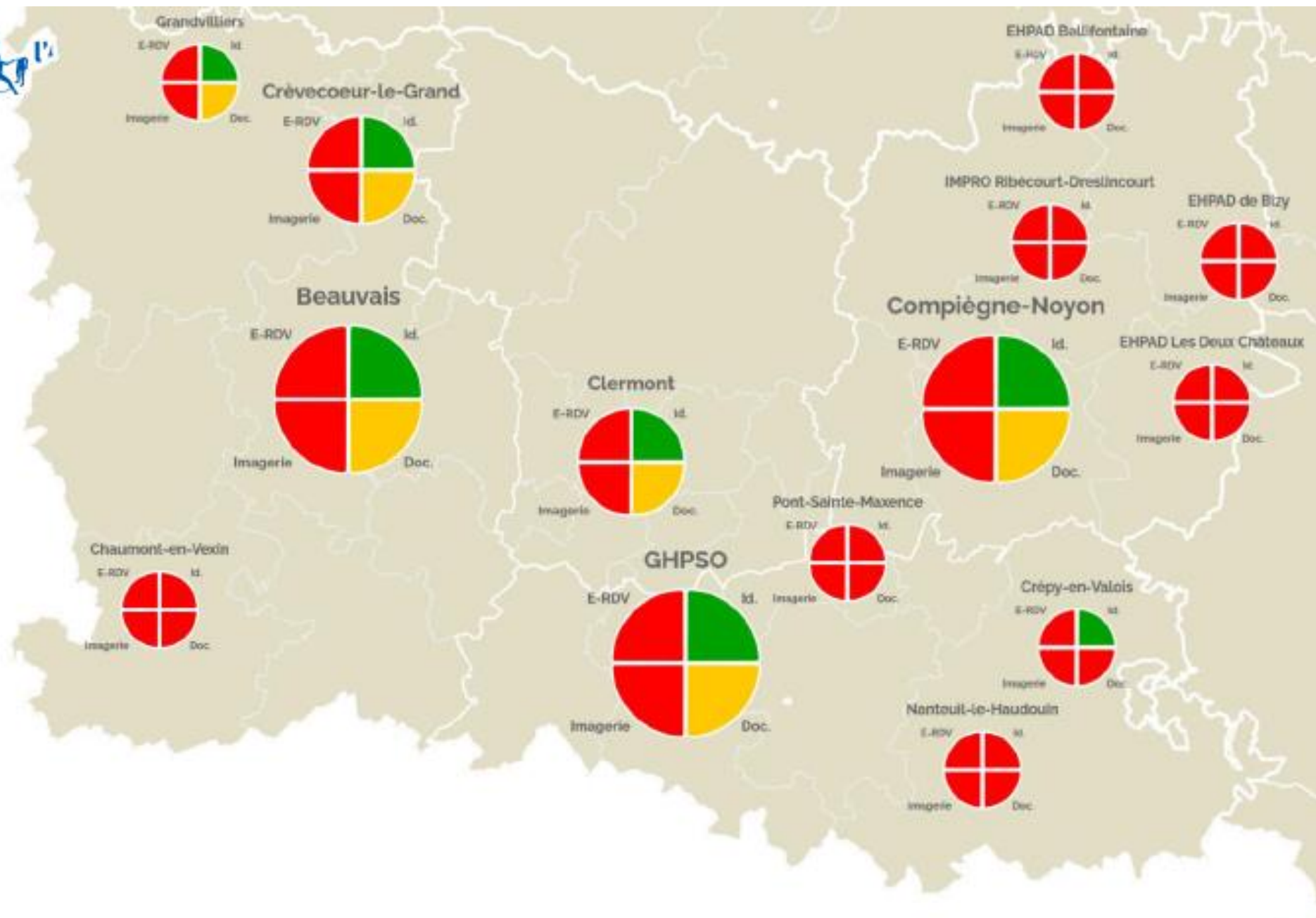


Légende

-  Déployé
-  En cours
-  Non déployé
-  Non concerné



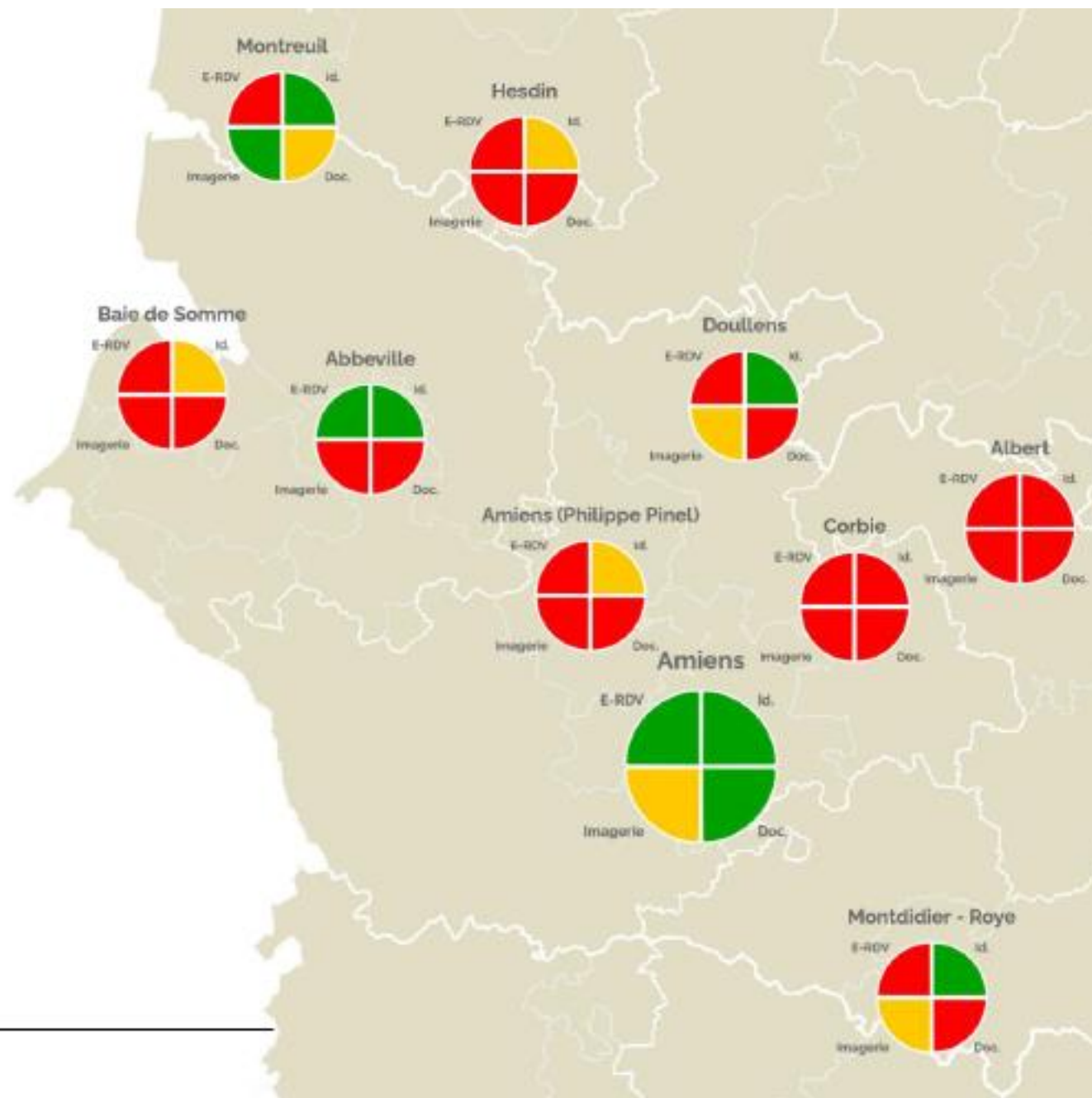
TAN de l'Oise



Légende

- Déployé
- En cours
- Non déployé
- Non concerné

TAN de la Somme



Légende

-  Déployé
-  En cours
-  Non déployé
-  Non concerné

Comment faire pour s'engager dans le virage numérique



- Les missions de S&N HdF



- **Promouvoir les projets e-santé**

- Jouer un rôle d'animation et de fédération des acteurs de la région autour de la stratégie régionale de e-santé
 - Favoriser l'usage des services numériques dans les territoires



- **Assister/Accompagner nos membres**

- Apporter des expertises en e-santé au service des acteurs de la région
 - Contribuer à l'adéquation entre l'offre industrielle et la demande



- **Déployer les services e-santé en Hauts-de-France**

- Promouvoir l'usage des services numériques performants en matière de santé au bénéfice des acteurs de santé et des usagers
 - Proposer une offre e-santé qui respecte la confidentialité et la sécurité des données échangées et partagées
 - Piloter et proposer des services qui répondent aux besoins des utilisateurs et des usagers du système de santé

Comment faire pour s'engager dans le virage numérique

- Les services adaptés au médico social



Votre contact :
veronique.szarzynski@esante-hdf.fr
www.esante-hdf.fr

Comment faire pour s'engager dans le virage numérique

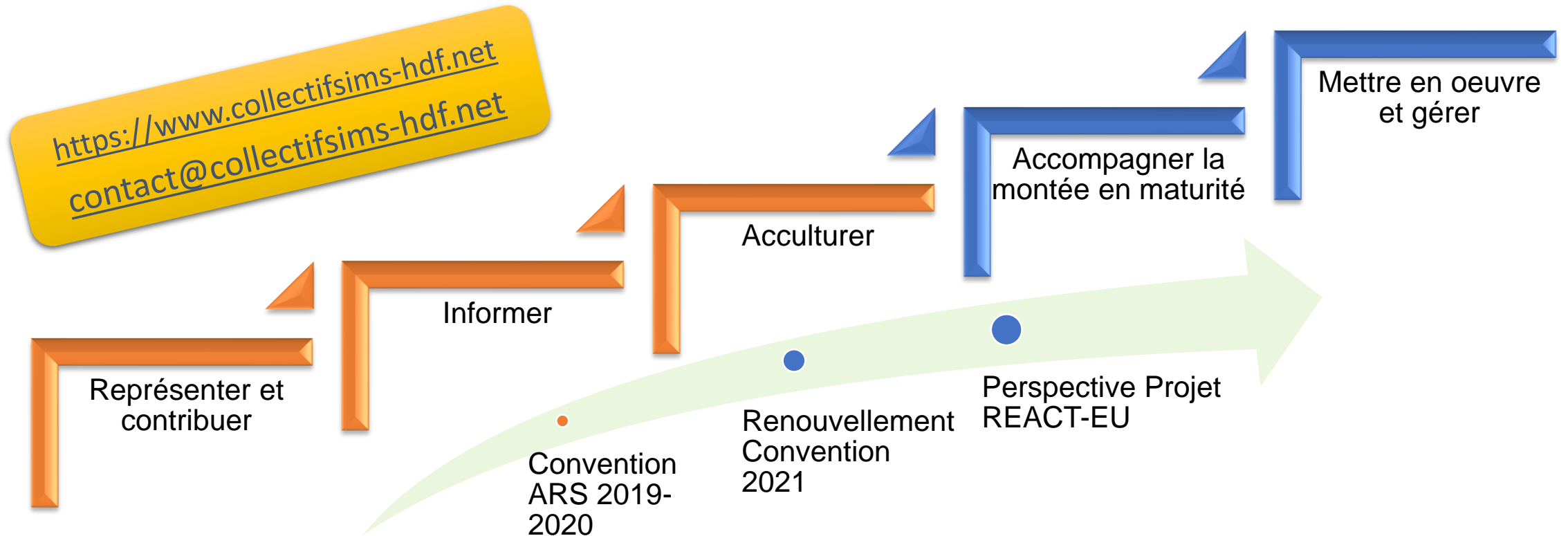


Enjeux partagés

- Ne laisser personne en route
- Proportionner les actions au regard des besoins
- Rechercher en permanence les complémentarités



Comment faire pour s'engager dans le virage numérique



Gérer les points de vigilance pour les ESMS et les questions structurantes en matière de SI

Les données : l'hébergement des données de santé et le RGPD...

Garantir la sécurité du SI : état des lieux, analyse des besoins, des solutions...

- Jérémie Poutrel, Directeur - Associé en charge du développement National de BUREO
- Jérémie Mineaux, Président de EIG
- Clémence De Block, Directrice Qualité de l'Accompagnement des Personnes et Communication de l'ASRL
- Jean-Marc Zorzi, Directeur général de l'association Cazin Perrochaud
- Fleur Vaquette, Déléguée régionale d'ADERE Hauts de France

Gérer les points de vigilance pour les ESMS et les questions structurantes en matière de SI

- La feuille de route ministérielle « Accélérer le numérique » de la stratégie « Ma santé 2020 » a fait ressortir de nombreux dysfonctionnements, notamment :
 - Le retard des ESSMS au niveau de la mise en conformité RGPD des traitements de données à caractère personnel opérés par eux
 - Des SI insuffisamment sécurisés et cloisonnés
 - De nombreux services numériques en santé n’offrant pas un niveau de sécurisation suffisant en ce qui concerne l’identification électronique
- Pour pallier ces dysfonctionnements, il est nécessaire de maîtriser :
 - Les fondamentaux et réflexes de mise en conformité RGPD
 - Les fondamentaux et réflexes en cas de cyber-attaques, de failles informatiques

Fondamentaux du RGPD et réflexes de mise en conformité

- Les bons réflexes à avoir

- Référentiel CNIL pour la prise en charge médico-sociale des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté publié le 24 mars 2021

<https://www.cnil.fr/fr/publication-du-referentiel-pour-la-prise-en-charge-medico-sociale-personnes-agees-handicap-difficulte>

- Détermination des rôles du client ESSMS et de l'éditeur/prestataire au regard du RGPD

:

- sous-traitant
- responsable de traitement
- responsabilité conjointe



Avis d'expert RGPD : [ici](#)

Kit RGPD : [ici](#)

Fondamentaux du RGPD et réflexes de mise en conformité

- Identification des traitements de données à caractère personnel et pour chacun d'eux identification des réflexes à avoir :
 - Détermination de la base légale du traitement (a priori : l'intérêt légitime, le consentement ou le contrat)
 - Définition une durée de conservation raisonnable
 - Information des personnes concernées (au moment de la collecte de leurs données et au travers d'une politique de protection des données)
 - Tenue d'un registre des traitements
 - Conclusion des contrats de sous-traitance de données personnelles avec ses sous-traitants, en particulier le prestataire hébergeant les données
 - Mise en œuvre des moyens permettant aux personnes concernées d'exercer leurs droits
 - Analyse d'impact

Quelques mots sur l'ASRL

L'Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France a été créée le 3 décembre 1959

Les professionnels de l'ASRL accompagnent dans l'accès à leur pleine citoyenneté et dans le respect de leur projet personnel, enfants, adolescents et adultes :

- **En situation de handicap** (déficience intellectuelle ou sensorielle, troubles du langage, troubles de la conduite et du comportement, troubles du spectre autistique, handicap psychique,...).
- **En risque ou en situation de fragilité sociale, familiale, personnelle** (prévention et protection de l'enfance et de la famille, mandat judiciaire de protection des majeurs)



La mise en conformité au RGPD

3 objectifs fondamentaux :

- Renforcer les droits des personnes accompagnées et des professionnels
- Protéger et sécuriser les données personnelles collectées et traitées au sein de l'ASRL
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs

Un tremplin vers l'informatisation du Dossier Unique de l'Usager Interopérable (DUUI)

Un levier pour sécuriser le Système d'Information

Retour sur une démarche projet menée depuis 2018

2018 (entre juillet et décembre): Appui d'un cabinet externe (AMOA) :

Vers la réalisation d'un diagnostic des pratiques et la définition d'une feuille de route ASRL

Depuis 2019 :

Structuration de la gouvernance et organisation interne

- Un référent interne ASRL
- Un DPO externe
- Un COPIL

Déploiement de la feuille de route ASRL

EXTRAIT DE LA FEUILLE DE ROUTE RGPD/ASRL

1. Généralités relatives au RGPD

- **Mise en place du registre de traitements**
- **Définition de règles applicables à l'archivage et à la conservation des données**
- **Dispositif de veille (juridique/sécurité)**
- **Politiques et procédures de protection des données**

(Mentions légales et politique de confidentialité, vidéosurveillance/protection, Droit à l'image, clause de confidentialité, ...)

2. Accompagnement des personnes

Informer les personnes accompagnées du traitement de leurs données personnelles ainsi que de leurs droits

Le RGPD

Règlement Général pour la Protection des Données

Le Règlement Général pour la Protection des Données ce sont des règles qui protègent mes données personnelles.

Des données personnelles, c'est par exemple :

Mon nom, mon prénom, mon adresse, mon numéro de téléphone, ma photo.



Nom = Dupont
Prénom = Marc
Adresse = 54 rue des fleurs 59000 Lille
Numéro de téléphone = 0320010203

En venant à [Nom de l'ESSMS] j'accepte que données personnelles soient utilisées par les professionnels.

Je suis aussi d'accord pour que [Nom de l'ESSMS] utilise mes données personnelles concernant ma santé : mes traitements, mon suivi médical, mes notifications MDPH...

Mes données sont partagées avec les professionnels qui s'occupent de moi à [Nom de l'ESSMS].

Mes données sont gardées et protégées pendant mon accompagnement à [Nom de l'ESSMS] et après mon accompagnement.

Elles sont protégées par des codes, des clés, des mots de passe et d'autres moyens.

Mes droits

Mes données personnelles m'appartiennent, j'ai des droits :

- Je dois être informé de ce que [Nom ESSMS] fait avec mes données



- Je peux demander à voir mes données



- Je peux corriger mes données si elles sont fausses



- Je peux demander à ce que mes données soient effacées



- Je peux récupérer mes données lors de mon départ de [Nom de l'ESSMS]



- Je peux demander à [Nom de l'ESSMS] de ne plus utiliser certaines de mes données



Brochure en FALC

Vidéo d'animation

- **Définir les règles communes pour assurer la sécurité** (logistique et physique) **des données des personnes accompagnées** (le partage d'information, la traçabilité, les règles d'habilitation afin que chaque personne n'ait accès qu'aux données dont il a besoin...)

L'acquisition et le déploiement du DUUI sera un excellent levier pour la mise en conformité sur l'axe Accompagnement

Ex: paramétrage du module administratif occasion de diffuser les bonnes pratique de collectes des données personnelles (pourquoi le livret de famille?)

3. Gestion des Ressources Humaines

Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au RGPD et aux bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles.

Informers les professionnels du traitement de leurs données personnelles ainsi que de leurs droits.



Base de données commune

Le RGPD et l'ASRL

Humains & Engagés

Une feuille de route
Précise les actions à mettre en oeuvre pour la mise en conformité, les acteurs impliqués et les échéances.

Un Délégué à la Protection des Données
Conseille et accompagne l'ASRL dans sa mise en conformité, contrôle le respect du RGPD.

Un référent interne ASRL
Pilote la démarche, met en place les outils, est le contact privilégié sur toutes les questions liées au RGPD.

Un COPIL
Suit l'ensemble de la démarche, s'assure du bon déroulé de la feuille de route.

Une newsletter mensuelle
Vise à partager, au fil de l'eau, l'avancée et les outils RGPD ainsi que quelques actualités. Elle est envoyée sur le mail ASRL et est partagée sur le réseau Yammer.

DONNEES PERSONNELLES ET RGPD

Flyer RGPD

asrl
Humains & Engagés

Newsletter RGPD
Règlement Général sur la Protection des Données
Janv. 2021

Entré en vigueur le 25 mai 2018, le RGPD est le nouveau cadre juridique européen en matière de protection des données à caractère personnel. Ce règlement s'inscrit dans la continuité de la loi Informatique et Libertés de 1978 avec trois objectifs principaux :

- RENFORCER** : Renforcer les droits des personnes accompagnées.
- RESPONSABILISER** : Responsabiliser les organismes publics et privés qui traitent de données personnelles.
- INSTALLER** : Installer des règles communes dans tous les pays de l'Union Européenne.

Dans le cadre de son activité, l'ASRL collecte de nombreuses données personnelles concernant les personnes qu'elle accompagne, les professionnels et les prestataires. Depuis 2018, l'ASRL s'est lancée dans la mise en conformité au RGPD. Une feuille de route a donc été formalisée avec l'appui d'un cabinet extérieur. L'ensemble de la démarche RGPD est pilotée par le Siège, en lien avec un DPO (Délégué à la Protection des Données) externe.

Cette newsletter vise donc à partager, au fil de l'eau, l'avancée de la mise en conformité et les outils associatifs RGPD ainsi que quelques actualités.

Nouveautés ASRL et partage d'outils

Kit pédagogique du citoyen numérique
Peut-on juger la vidéo d'une autre personne ? Comment faire supprimer une photo sur un réseau social ? Qui est responsable en cas de cyberharcèlement ? Quel rôle jouent les médias face aux enjeux d'égalité ?

Pour répondre à ces questions, de nombreuses ressources sont disponibles autour d'un kit pédagogique que vous pouvez utiliser afin de sensibiliser les personnes accompagnées. 4 grandes thématiques sont abordées :

- le droit sur internet.
- la protection de la vie privée.
- le respect de la création.
- l'utilisation raisonnée et citoyenne des écrans.

Newsletter mensuelle

Lorsque je navigue sur internet

- 1 Sur un site, je vérifie que je suis sur un espace sécurisé = https =
- 2 J'ouvre le mode « navigation privée » de mon navigateur. Comme ça, je ne laisse pas de traces derrière moi (cookies, données de navigation, etc.).
- 3 Sur les réseaux sociaux, je ne publie pas de photos/vidéos trop personnelles sur ma vie ou celle des autres.
- 4 Quand je consulte mes messages, j'évite les attaques en ne cliquant pas sur des liens connus ou des liens inconnus ou suspects.
- 5 Cliquez et gérez un iPhone !

Lorsque je m'inscris en ligne

- 1 Si un site me semble louche, j'arrête de rentrer mes données et une adresse électronique (email) qui ne sert pas à ma identité.
- 2 Une facture me propose de m'abonner sans discussion ? Je dis « NON » lorsque je suis sur un ordinateur public.
- 3 A l'inscription, pas besoin de donner une confirmation des lieux que les données à remplir sont nécessaires. Je vérifie que ces cases liées à la protection commerciale sont décochées.
- 4 Pour chaque compte important, je crée un mot de passe qui est différent de celui que j'utilise sur ma vie et qui est composé de 8 caractères avec des chiffres et des caractères spéciaux.

Lorsque je quitte mon poste

- 1 Je supprime mon historique de navigation (Ctrl + Maj + Suppr) et vide le navigateur.
- 2 Je supprime les documents personnels enregistrés sur l'ordinateur.
- 3 Je quitte mes sessions (Quitter le documenter de session).
- 4 ... et je vérifie bien dans l'imprimante !

Affiches sensibilisation

4. Systèmes d'information

- **Formaliser une politique de sécurité des systèmes d'information**
- **Formaliser la procédure de détection et de notification de violation des données personnelles**
- **Formaliser la charte informatique et s'assurer de son application**

Fondamentaux du RGPD et réflexes de mise en conformité

- La certification HDS (Hébergement de données de santé)
 - Une certification HDS est requise lorsque les conditions cumulatives détaillées ci-après sont réunies. L'hébergement doit concerner des :
 - Données de santé à caractère personnel
 - Collectées à l'occasion d'activités de prévention, de diagnostic, de soins ou de suivi social et médico-social
 - Pour le compte de personnes physiques ou morales à l'origine de la production ou du recueil de ces données ou pour le compte du patient.
 - Lourdes sanctions en cas de non-recours à un hébergeur HDS obligatoire
 - La mise en œuvre pratique de l'hébergement certifié HDS

FAQ champ
d'application du cadre
juridique de
l'hébergement de
données de santé : [ici](#)

Les réflexes en cas de cyber-attaques, de failles informatiques

- En amont

- L'importance de la prévention

- Sensibilisation (travail de pédagogie auprès des utilisateurs)

- Actions

- Antivirus et firewall
 - Sauvegardes (redondance)
 - Plan de reprise d'activité (PRA)
 - Plan de continuité d'activité (PCA)
 - Une arborescence claire et cloisonnée entre les directions avec un système de mots de passe efficace)



Accédez au webinar
« Cybersécurité dans le secteur
médico-social » [ici](#)

Les réflexes en cas de cyber-attaques, de failles informatiques

- Après

- La déclaration de l'incident et la demande d'appui
 - Décret n°2016-1214 du 12 septembre 2016
 - Arrêté du 30 octobre 2017
 - Ordonnance n° 2020-1407 du 18 novembre 2020)
 - Portail des signalements des événements sanitaires indésirables : <https://signalement.social-sante.gouv.fr> / Espace « Professionnels de Santé »
- La notification de violation des données personnelles à la CNIL (cadre RGPD) : [ici](#)
- La plainte pénale
- La déclaration du sinistre à son assurance qui implique la souscription à une assurance incluant les cyber risques



- Portail cyberveille-santé : [ici](#)
- Fiche « Prévention contre les maliciels » : [ici](#)
- Fiche « Agir contre un maliciel » : [ici](#)



CAZIN PERROCHAUD
association



Enfants et adolescents en situation de handicap



Protection de l'enfance



Adultes en situation de handicap

• Qui sommes nous ?

Créée en 1892 et reconnue d'Intérêt Général, l'Association intervient dans les domaines du handicap moteur chez l'enfant et l'adulte, des troubles du comportement chez l'enfant et la protection de l'enfance

• L'association en chiffres



417

personnes accompagnées
Enfants et adolescents en situation de handicap



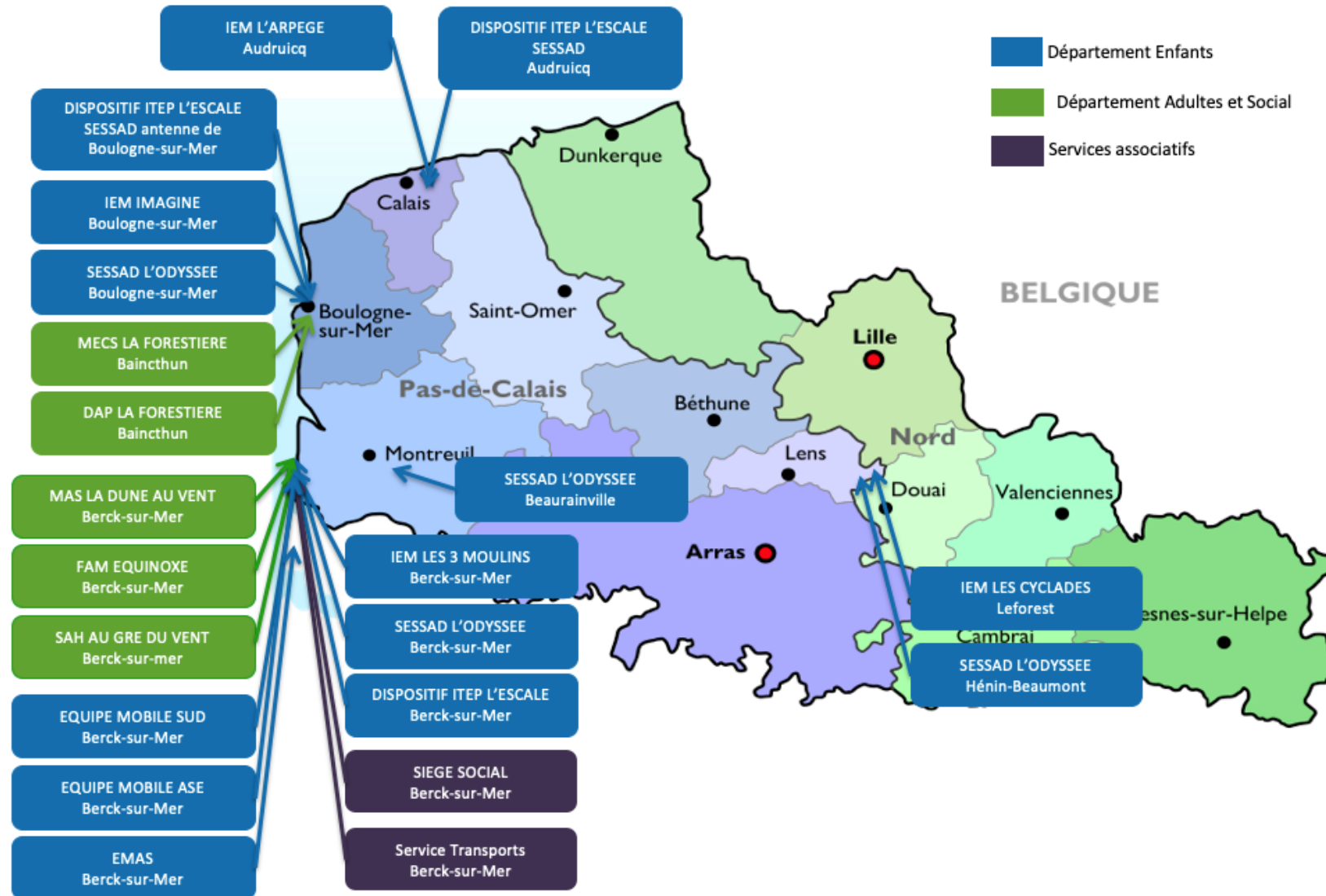
450

salariés
Protection de l'enfance



Adultes en situation de handicap

Les établissements et services



La gestion du système d'information

Historique associatif :

- ✓ Serveurs au siège social
- ✓ 1 poste d'informaticien
- ✓ 2 applications métier développées en interne RH/Planning et Dossier Usagers
- ✓ Transformation et transition numérique en cours mais à accélérer

2019

- Départ de l'informaticien
- Applications métiers obsolètes
- Choix du partenaire unique :
 - 1- mise en place de l'infogérance
 - 2- accompagnement au schéma directeur à 5 ans

2020

- Hébergement des données - externalisation
- Arrêt des serveurs au siège
- Gestions des liens Internet et du MPLS - externalisation

2021

- Déploiement sur l'ensemble des sites
- Pilotage du projet par un chef de projet dédié
- Gestion de l'infogérance et de l'hébergement par un partenaire unique chez l'hébergeur et en complémentarité avec l'éditeur de logiciel

CLOUD COMPUTING

Avantages

Sécurité
Mobilité
Réactivité
Cohérence
Maîtrise des coûts

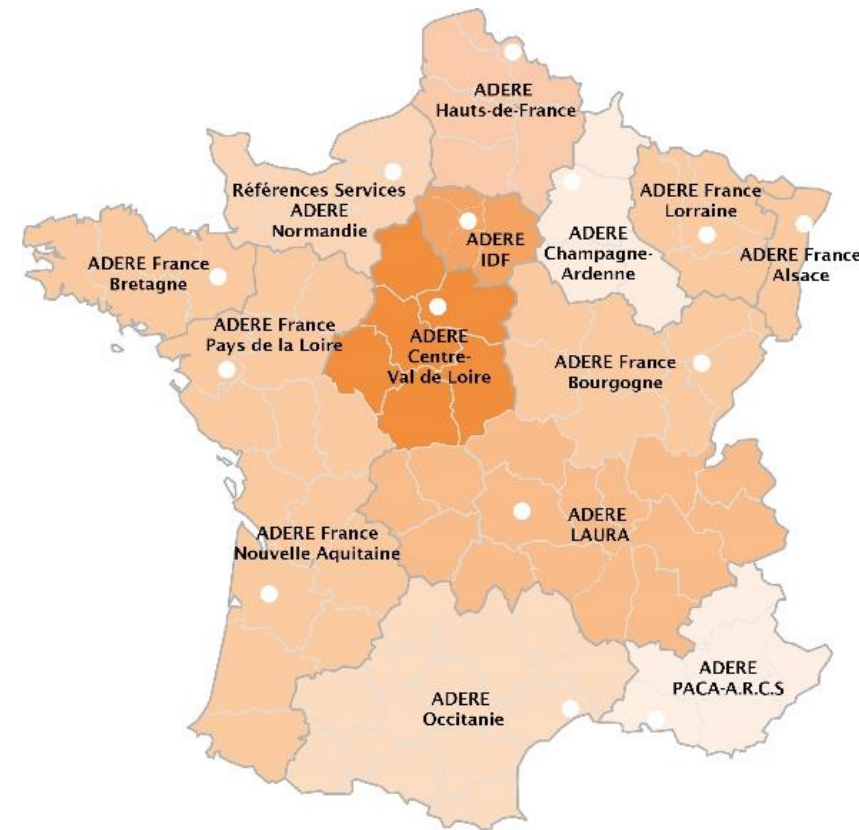
Conditions

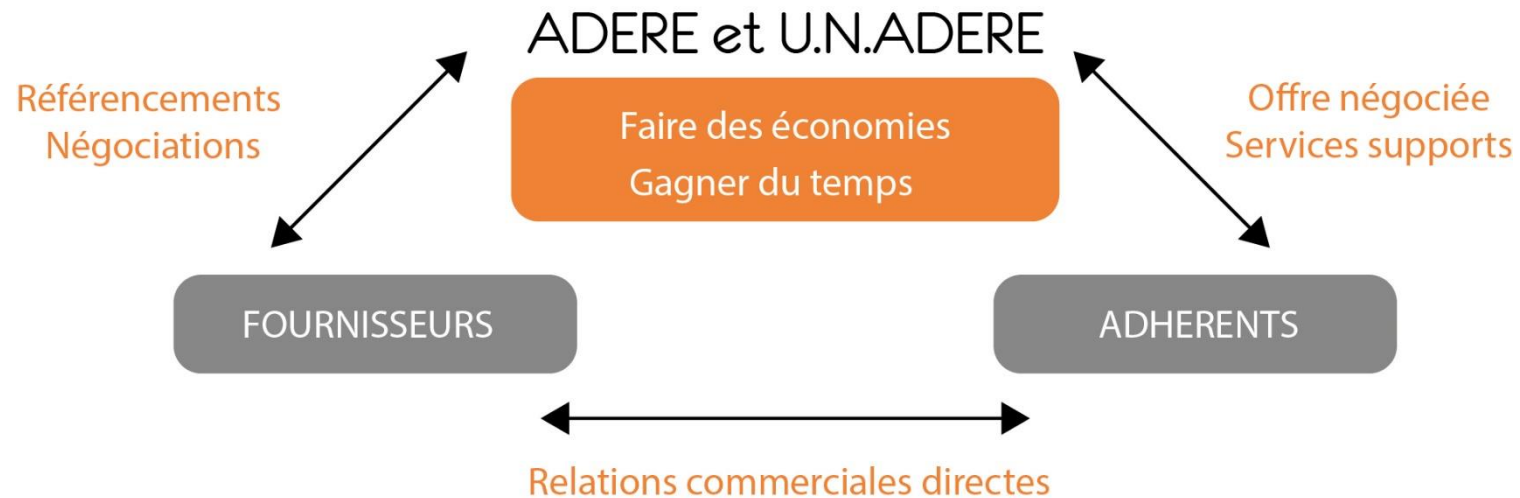
Implication de la direction et de l'encadrement
Budget dédié SI

LE RÉSEAU ADERE

“ le réseau d’achat partagé ”

- **Lancement du groupement d’achat en 1991** avec la création de l’Association en 1992 en Auvergne-Limousin
- **De 2002 à 2015** : multiplication des ADERE dans les régions avec une couverture nationale depuis 2016
- **2010** : Création d’une Union Nationale ADERE, U.N.ADERE
- **2021** : 6 100 Adhérents / + 50 salariés





... pour soutenir la pérennité et le développement
au profit des publics bénéficiaires (salariés, collaborateurs, clients, usagers...)

LE RÉSEAU ADERE

“ le réseau d’achat partagé ”

Pourquoi adhérer



- **Réaliser des économies**
 - ✓ Principe de mutualisation & de massification des achats
 - ✓ → Mercuriale « Meilleures Ventes »
 - ✓ Tarifs identiques quelle que soit la taille ou la situation géographique de la structure
- **Optimiser son temps**
- **Outil de commande en ligne et comparatifs tarifaires**
 - ✓ Conseil / Information (sur les obligations réglementaires, par exemple)
 - ✓ Etablissement de devis pour un projet de construction / restructuration
 - ✓ Accompagnement personnalisé (demande de devis, mise en contact fournisseurs)
 - ✓ Recentrer le travail de vos équipes sur le cœur de métier
- **Etre acteur de sa politique d’achats en interne**
 - ✓ Offre adaptée aux besoins des adhérents
 - ✓ Libre choix des fournisseurs, sans engagement



Mon
ESPACE ADERE

Nous vous remercions de votre
participation

